



La Rochelle le 28/02/18.

*Cher-e collègue,*

*Nous avons pris le temps nécessaire, au syndicat SUD, pour vous adresser ce courrier... il fallait d'abord digérer le CHSCT du 7 février 2018 (d'où nous sommes sortis un peu en colère...), et puis attendre, du coup, le premier « groupe de travail » qui en est issu... et qui s'est déroulé le 20 février. De ce fait, on peut vous rendre compte de notre mandat d'élus-es de manière complète et construite.*

*Nous allons donc reprendre point par point le déroulement de ce nouveau dossier « bloc », depuis le déclenchement du CHSCT du 14 novembre 2017. Vous y trouverez notre analyse et notre point de vue, donnés sans nous soucier de l'impact électoral ou des alliances syndicales ou autres « équilibres institutionnels » qui étouffent parfois l'émergence de la vérité.*

*Cette transparence que nous défendons et pratiquons nous a valu pas mal de déboires y compris avec des collègues refusant de nous croire, et de difficultés avec les autres syndicats et la direction. Certes... mais nous ne pouvons travailler autrement que de vous rendre mandat, en toute franchise et sans rien vous cacher. Pour notre part, nous refusons de minimiser ou banaliser les événements qui ont conduit à ce CHSCT. Nous ne lâcherons rien, ni personne.*

*Voici donc l'analyse SUD sur le déroulé du dossier bloc.*

**1- Le déclenchement du CHSCT :** *SUD avait été alerté par des collègues concernant « ce dossier de trop » au bloc opératoire. Ces collègues voulaient que nous « déclenchie » l'instance avec FO. Mais objectivement, vues les différences de positionnements de nos 2 syndicats vis-à-vis de la direction, les divergences stratégiques en instances et les oppositions d'analyses sur les dossiers rochelais, ça ne paraissait pas souhaitable, et pas que de notre côté.*

*Et puis nous avons en mémoire le CHSCT que nous avons déclenché en 2012 suite à l'épisode du « jet de ciseaux à plâtre » où nous nous étions retrouvés isolés face à la direction et aux médecins dans notre démarche de ne pas se suffire de la réponse institutionnelle proposée par la direction et votée par tous les autres syndicats à l'époque...*

*Nous avons donc laissé FO déclencher ce CHSCT. Peu importe pour nous : nous nous étions engagés, auprès d'une collègue syndiquée FO et à la source de ce CHSCT, à faire tout ce qui était en notre possible dans votre intérêt, y compris en intersyndicale. Ce que nous avons fait tout le long de ce dossier... et continuons à faire.*

**2- Le CHSCT du 14 novembre 2017 :** *2 collègues IBODE étaient présentes. Nous avons assisté à une instance au scénario « prévisible » et déjà connu dans ce genre de dossiers :*

## **Syndicat SUD santé sociaux du G H T Atlantique 17.**

- la direction dans la banalisation et la recherche « d'apaisement » paternaliste avec pour objectif de gagner du temps et maîtriser la démarche institutionnelle débouchant de ce CHSCT pour ne pas qu'elle « déborde ». Pour cela, elle informe les membres du CHSCT d'une démarche de sa part visant à demander au ministère de sanctionner un des chirurgiens incriminés dans les témoignages.
- des syndicalistes autres que SUD dans la dénonciation et l'indignation verbales (et certainement sincères pour certains) mais limitées aux barrières et sillons institutionnels
- Un encadrement cherchant à « huiler les rouages des débats » pour faire passer plus facilement la pilule sans trop de remous
- Des médecins capables de dénoncer à minima un de leurs collègues tout en renvoyant au stress du métier et de l'horloge

En fait, nous voyions bien se dessiner un consensus qui allait déboucher sur un apaisement après un petit tour de travail institutionnel juste destiné à calmer les esprits. Trop souvent pour nous, les dossiers en CHSCT ne traitent pas le fond mais se contente d'être des exutoires ne dérangeant pas l'institution : un peu comme on fait évacuer la vapeur d'une cocotte minute pour qu'elle n'explose pas, mais sans changer la recette qui rend malade et sans empêcher que le plat nocif soit cuit et servi. Pour SUD, c'est sur la recette nocive et le plat empoisonné qu'il faut agir, pas uniquement sur la cuisson et l'assaisonnement...

SUD a donc proposé aux autres syndicats une stratégie qui échappe à la direction (contraire à ce que proposait le directeur) et aux médecins, via un questionnaire et une démarche facilitée de témoignages permettant un constat objectif de la situation. Nous avons, après débats entre nous, réussi à trouver un consensus permettant une position majoritaire au CHSCT. A été aussi intégré au vote la proposition FO d'une cellule d'écoute psychologique (par la psychologue de l'établissement) et la proposition SUD d'une possibilité d'écoute des collègues par les membres du CHSCT.

- 3- Le enquête : un travail syndical a été mené. SUD a impulsé sur le questionnaire (il a fallu là aussi trouver un accord collectif) et nous avons été présents à chaque date proposée pour vous rencontrer. C'est FO qui coordonnait le lien avec la direction. La CFDT n'a pas participé à ce travail.
- 4- Le résultat de l'enquête : SUD vous a envoyé un 4 pages retraçant les principaux résultats de l'enquête. Il nous semblait indispensable de vous faire ce retour, et de le faire avant le CHSCT du 7 février 2018. Ça a permis des contacts avec certain-es d'entre vous pour ce CHSCT du 7. Notre démarche concernant les suites du résultat du questionnaire avait été transmise aux autres syndicats : chacun son analyse (car des syndicats différents ont des analyses différentes... sinon il n'y aurait qu'un syndicat) de ce travail mené en commun, et on voit en instance ce qu'il est possible de faire et décider ensemble.
- 5- Le CHSCT du 7 février 2018 : c'est FO qui a « lancé » ce CHSCT en valorisant à juste titre le travail fait dans le cadre de l'enquête. Réitérant le besoin « d'une réponse institutionnelle » de la part de la direction, le représentant FO s'est associé au travail d'analyse fait par la CFDC qui a présenté un PowerPoint reprenant les résultats du questionnaire. Si les camemberts et autres tableaux du document CFDC reprenaient bien les mêmes chiffres que ceux que vous avait envoyés SUD, c'est sur l'analyse et

## **Syndicat SUD santé sociaux du G H T Atlantique 17.**

*sur les pistes d' action qu' une divergence de fond énorme est apparue entre SUD et CFTC-FD (la CGT et la CFDT ayant été mutiques lors de ce point bloc au CHSCT).*

*Nous sommes CONTRE :*

- *Dire que ce qui arrive au Bloc est un problème de communication, de décharge de stress et de manque de « forme ».*
- *Penser qu' agresseur et agressée ont une responsabilité partagée.*
- *Baser l' action du CHSCT ou de l' institution se limiter à une « réparation institutionnelle » après avoir permis « un exutoire à chaud » via le questionnaire comme la présentée la CFTC*
- *Se limiter à soumettre un chirurgien isolé à une éventuelle sanction qui va peut-être venir dans plusieurs années de la part du ministère (pas de la direction...).*
- *Dire que les équipes, entre elles, se font autant de mal (entre anciennes et nouvelles, entre catégories...) que les agressions perpétrées par les chirurgiens lors des agressions et que du coup voir leurs responsabilités diluées.*

*Nous sommes intervenus haut et fort, de manière virulente contre ce consensus qui de toute évidence se construisait et se mettait en place... nous étions de retour en 2012, et l' éléphant annoncé allait encore accoucher d' une souris...*

*SUD est intervenu de manière virulente pour demander une action juridique de la direction. Pour que la notion de victime et d' agresseur soit présente. Pour que les agressions illégales ne soient pas ramenées à une « problème de stress et d' expression ». pour que les seules personnes accompagnées par l' institution ne soient pas les agresseurs... Mais nous avons été très seul.*

*FD a continué à revendiquer « des réponses institutionnelles » sans soutenir nos propos, et la CFTC est restée dans la lignée de son analyse présentée via le document PPT validé par FD. La CGT et la CFDT sont restées muettes.*

*SUD s' est donc retrouvé en confrontation directe avec les médecins (dont un a même parlé de groupe de paroles « thérapeutiques ») et la direction.*

*Bilan des courses : ce qui sort de ce CHSCT est un groupe de travail, et comme en 2012, une réflexion « collective » sur l' organisation et les modalités de communication interne. . . Personne à part SUD pour un dépôt de plainte pour aider les victimes, pour une sanction des chirurgiens, pour une reconnaissance juridique des agressions et des victimes, pour ne pas « comprendre la genèse » mais condamner et punir des violents passages à l' acte uniquement dirigés vers des femmes et d' autant plus facilement que vous vous rapprochez de la catégorie C.*

*Inutile de vous dire que nous étions TRÈS EN COLÈRE.*

- 6- Groupe de travail du 20 février : autant vous le dire, nous nous étions engagés à TOUT faire pour trouver un chemin commun avec les autres syndicats pour que ne soit pas enterré ce scandale. Malheureusement, le groupe de travail issu du CHSCT prépare un enterrement de 1<sup>ère</sup> classe des dossiers individuels qui ont amené à ce CHSCT, et détourne de toute procédure permettant aux victimes (actuelles mais*

## **Syndicat SUD santé sociaux du G H T Atlantique 17.**

*malheureusement futures) d'être officiellement reconnues et protégées... même le médecin du bloc souligne que la direction avait la possibilité de mettre à pied d'office des chirurgiens...*

*Ce groupe issu normalement du CHSCT est en train de tourner à une grand-messe qui va déboucher sur une réorganisation du bloc, à des pistes de réflexions institutionnelles pluridisciplinaires (comme si un AS ou une IBODE avait autant de poids qu'un chirurgien ou un cadre...), en y incluant des collègues qui serviront de caution dans l'illusion d'être entendues mais au bout du compte seulement utilisées...*

*La direction et les médecins vont donc se servir de ce groupe de travail pour trouver des pistes d'organisation en prenant en otage (parfois consentants) les personnels et leurs représentants...*

*ET POUR LES VICTIMES ? PERTES ET PROFITS ? ET POUR LES AGRESSEURS ? ON OUBLIE TOUT ?*

*Nous vous annonçons que le syndicat SUD a décidé de ne pas être complice de ce scandale, que malheureusement nous pressentions. Nous nous retirons du groupe de travail et réfléchissons à une action pour obliger la direction à prendre en compte et à agir pour donner suite aux faits de violence avérée et au résultat du questionnaire. Pour ce qui est de la réorganisation du bloc, nous ferons notre rôle de syndicat indépendant le moment venu.*

*NOUS APPELONS TOUS LES COLLÈGUES QUI SONT DANS LA MEME ATTENTE DE CE CHSCT À SE R-APPROCHER DE NOUS, HISTOIRE DE COORDONNER NOS ACTIONS DANS LA PERSPECTIVE D'ÊTRE EFFICACES. SI NOUS DEVONS LE FAIRE SEUL, NOUS LE FERONS !*

**DANS UNE PÉRIODE OÙ LA PAROLE DES FEMMES EST ENFIN ENTENDUE ET ASSUMÉE FACE AUX VIOLENCES SEXISTES ORDINAIRES, BANALISÉES ET NIÉES PAR LA SOCIÉTÉ, HORS DE QUESTION POUR SUD DE PARTICIPER À ETOUFFER ET À EFFACER CELLES VÉCUES PAR NOS COLLÈGUES DANS LE CADRE DE LEUR MÉTIER.**

*C'est à chacun-e de voir.*

*Vos collègues de SUD.*